



F. F. N.
comité de vendée de natation

SECTION SPORTIVE SCOLAIRE NATATION

Collège Les Gondoliers

Présentation

La section sportive scolaire est un dispositif mis en place par l'éducation nationale réglementé qui s'inscrit dans un partenariat entre le collège des Gondoliers et le comité vendéen de natation.

C'est un dispositif qui contribue à promouvoir et développer la pratique sportive des élèves à l'école en garantissant des conditions optimales de pratique.

LES OBJECTIFS

- Permettre à l'élève de concilier scolarité et pratique sportive soutenue dans les meilleures conditions en veillant à son équilibre et à sa réussite scolaire.
- Permettre aux élèves licenciés en club un temps de pratique sportive inclus dans le temps scolaire sans omettre l'EPS obligatoire et le sport scolaire
- Développer chez le jeune, des compétences d'organisation, d'autonomie et de responsabilisation qui vont l'aider à grandir, à s'épanouir et à réussir.

LES MOYENS MIS EN ŒUVRE :

- Un emploi du temps adapté : l'emploi du temps n'est pas allégé, il est aménagé avec une fin des cours à 15h50.
- Une proximité des installations (7 minutes à pied)
- Un accueil possible en internat à partir de la 4^{ème} (A voir au cas par cas .)
- Un suivi personnalisé grâce à une liaison régulière entre l'entraîneur et le collège par le biais d'un professeur d'EPS référent.

Une attention particulière est portée aux résultats scolaires de ces élèves ainsi qu'à leur état de santé, fatigue, blessures ... De même, leur motivation et leur engagement au sein de la section, est un critère très important pour la scolarité suivie : A ce titre, les compétences 6 et 7 du socle commun : Sociales et civiques et autonomie et initiatives qui participent de la réussite au brevet seront questionnées à la fois au sein du collège mais aussi dans le cadre des entraînements .Ainsi tout élève qui ne respecterait pas les règles ou qui verrait ses résultats scolaires « s'effriter » **pourrait se voir interdire temporairement ou définitivement la SSS, par le chef d'établissement.**

LE FONCTIONNEMENT et CONDITIONS de PRATIQUE :

Le recrutement :

Il est inter –départemental avec une dérogation possible à la carte scolaire . Il s'adresse à tous les élèves désireux de pratiquer la natation dans le cadre d'une section sportive.

Chaque candidature sera d'abord étudiée lors d'une commission (mi-mai) interne au collège rassemblant les différents partenaires puis soumis à l'inspection académique par le chef d'établissement.

Le dossier de candidature est constitué d'un volet « sportif » qui fait référence au niveau de natation (à remplir par l'entraîneur) et d'un volet scolaire qui est étudié conjointement.

Le dossier est à retirer au secrétariat du collège ou du comité début avril .

Heures d'entraînement et volume hebdomadaire :

	Volume horaire sur temps scolaire	5 heures
Tous niveaux	Volume horaire hors temps scolaire	Entre 3 et 5 heures

Encadrement et suivi :

- L'entraîneur de la section : M.REMY Sylvain
- Le professeur du collège référent : Mme VIERO Dominique, professeur EPS.

Un lien permanent est établi entre ces deux parties pour les suivis d'absences, de la scolarité, de l'état physique de l'adolescentou tout autre problème lié à la section .

Le volet médical :

Tout élève entrant dans la section qui est 'apte a priori' à la pratique physique et sportive en EPS au collège , le sera également pour sa pratique en section sportive scolaire . Il est cependant conseillé de fournir un certificat de non-contre indication à la pratique de la natation à l'inscription et au début de chaque année scolaire .

Sport scolaire : adhésion à l'association sportive

Les élèves inscrits à la section sportive adhèrent à l'association sportive du collège et sont incités à participer ponctuellement aux compétitions organisées par l'UNSS (cross, run and bike, badminton , athlétisme ...) dans la mesure d'une compatibilité avec le calendrier des compétitions du club.

Contacts :

Collège des Gondoliers	02 51 36 21 90	ce.0850604v@ac-nantes.fr
M. HOURIEZ	principal du collège	Franck.Houriez@ac-nantes.fr
Mme Viero Dominique	Professeure EPS référente	viero.dominique@ac-nantes.fr
Comité départemental natation	02 51 62 37 69	cd85natation@orange.fr
M Rémy Sylvain	06 88 17 96 88	